

NOTIFICATIONS DE GAINS : LA PISTE NÉERLANDAISE

Les offres de gains émanant des Pays-Bas tendent à se multiplier.

De nouvelles enseignes commerciales, toutes domiciliées à une boîte postale, sont apparues depuis quelques semaines :

- ↪ **Benefits Allocation Trust (B.A.T.)**
- ↪ **Bureau International de Remise des Gains (I.P.A.O.)**
- ↪ **Fondation Mondiale de Distribution de Gains (F.M.D.G.)**
- ↪ **Bureau Officiel des Allocations Règlementaires (B.O.A.R.)**

La recette pour appâter le gogo est immuable : un intitulé officiel, l'annonce d'un gain confirmé payable en chèque. Et l'indispensable paiement de frais administratifs (**40 € en moyenne**) à l'ordre de **L.C.C.**

Les autorités néerlandaises semblent curieusement discrètes face à ce phénomène. Et même l'**Ambassade des Pays-Bas** ne daigne pas répondre aux doléances des consommateurs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménégoût (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**